

**Projet pédagogique
de l'activité natation
Centre nautique DES 3 ILETS DE PONT-AUDEMER**

*Ce projet doit être remis à chaque enseignant participant à l'activité natation
Il est à conserver avec les progressions et préparations piscine.*

P 2: textes de référence

P.2 : préambule :

P.3 : progression pédagogique :

P.4 : organisation des séances :

P.4 : organisation pédagogique

P.5 : Encadrement

P.7 : organisation matérielle :

P.7 : sécurité

P.8 : conduite à tenir par chaque enseignant

P.8 : en cas d'absence de l'enseignant titulaire de la classe

P.8 : en cas d'absence d'un MNS

P.8 : évaluation

P.10 : Pass nautique permettant l'accès aux activités nautiques

P.11 : L'attestation Savoir Nager en Sécurité (ASNS)

P.13 : savoir-faire : j'entre dans l'eau

P.14 : savoir-faire : je m'immerge totalement

P.15 : savoir-faire : je flotte

P.16 : savoir-faire : je me déplace

P.17 : tableau d'utilisation du matériel

P.22 : règlement intérieur de la piscine des 3 ilets à l'usage des établissements scolaires

P.24 : formation des intervenants bénévoles en natation scolaire

P.26 : lettre aux parents accompagnateurs bénévoles avec ou sans agrément à la piscine A DISTRIBUER SYSTEMATIQUEMENT

Annexes :

- Fiche de suivi des groupes
- bon de commande des bonnets de bain

Textes de référence :

L'enseignement de la natation à l'école primaire : la réglementation

Note de service du 28-2-2022, MENE2129643N relative à l'enseignement de la natation, BOEN n°9 du 03 mars 2022 (abroge la circulaire n° N°2017-127 du 22-8-2017)
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>

Socles et Programmes d'enseignement de l'école primaire :

- Socle commun de connaissances, compétences et de culture - décret n°2015-372 du 31-3-2015- BOEN n°17 du 23-4-2015

- Programmes de l'école maternelle- Arrêté du 02-06-2021 - BOEN n°25 du 24 juin 2021
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2116550A.htm>

- Programmes d'enseignements primaire- Arrêté du 17-07-2020 - BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Evaluation natation scolaire

- Test pass nautique :

Ce certificat est délivré en fin de cycle 2 (CE2) ou en CE1 si les élèves n'ont pas natation au CE2. Dans l'EURE : principalement en CE1. BOEN n°9 du 03 mars 2022, annexe 4

- Attestation Savoir Nager en Sécurité (ASNS) : son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième BOEN n°9 du 03 mars 2022, annexe 4

Préambule :

Le projet pédagogique précise les modalités de mise en œuvre de l'activité natation et la démarche pédagogique retenue par l'équipe éducative pour le centre nautique **des 3 Ilets**. Il régit les séances de natation, néanmoins, des modifications peuvent y être apportées afin de l'adapter aux projets spécifiques d'une classe ou d'une école. Pour cela, un avenant au projet doit être rédigé et soumis au CPC-EPS de la circonscription puis à l'équipe des MNS pour acceptation et mise en œuvre

De la maternelle à la fin de l'école primaire l'élève apprend à s'adapter à un milieu différent, l'eau. Il passe ainsi d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal, d'une respiration aérienne à une respiration aquatique. Afin de l'accompagner au mieux dans cette découverte, le projet souligne l'importance de l'associer le plus étroitement possible à ses apprentissages.

Progression pédagogique :

Progression par compétence



Blanc	Orange	Jaune	Bleu	Vert	Rouge	Noir	Disciplines
Entrer et sortir de l'eau	→						Le plongeon
	S'immerger	→					La plongée
		Se laisser flotter	→				Nage synchronisée sauvetage water-polo
			Se déplacer	→			Les nages codifiées
				Sur le ventre et sur le dos avec les jambes	Sur le dos avec bras & jambes, sur le ventre avec les jambes	Crawl, dos crawlé	

Bonnet orange	Bonnet jaune	Bonnet bleu	Bonnet vert	Bonnet rouge	Bonnet noir	Vers la performance
---------------	--------------	-------------	-------------	--------------	-------------	---------------------

Les enseignants et éducateurs sportifs (MNS) peuvent s'appuyer sur la grille détaillée des savoir-faire à acquérir pour l'élaboration de leurs progressions pédagogiques. Cette dernière est organisée en quatre grands domaines de compétence :

- ✓ Entrer et sortir l'eau
- ✓ Se déplacer
- ✓ S'immerger
- ✓ Se laisser flotter

La programmation veillera à la *découverte* et *l'interaction* entre ces domaines tout au long de la progression. Les propositions de chaque séance seront construites afin que chacun des quatre domaines soit systématiquement abordé et exploré.

Les grilles détaillées des savoir-faire se trouvent en annexe de ce document. Elles ne sont en aucun cas des situations d'apprentissage en elles-mêmes, ces dernières pouvant regrouper plusieurs savoir-faire relevant de différentes compétences.

Organisation :

- **Organisation des séances :**

Les écoles doivent prévoir 3 à 4 séquences de 10 à 12 séances sur 4 années différentes et prioritairement :

- une séquence en **CP** ;
- une séquence en **CE1** ;
- une séquence en **CM1** ;
- une séquence en **CM2**.

Lorsque les conditions matérielles et humaines le permettent, la programmation d'une séquence supplémentaire en **grande section** est vivement conseillée pour faciliter l'acquisition du savoir-nager ultérieur.

Une séquence en **CE2** est possible selon les effectifs et la disponibilité de créneaux.

La durée des séances est de 40 minutes de pratique effective.

L'arrivée et le regroupement des enfants ont lieu dans la zone d'attente près des bassins, 5 minutes avant le début de la séance.

Le choix est fait d'une programmation massée sur cinq semaines à raison de deux séances par semaine pour les cycle 2 et 3 et d'une séance quotidienne pendant deux semaines pour le cycle 1.

- **Organisation pédagogique**

Modalités/variables pédagogiques : Afin de multiplier les expériences des élèves, à chaque séance, les enseignants, en relation avec les MNS, organisent :

- *Soit un changement de bassin (passer du petit au grand ou inversement afin de varier les lieux et les modalités d'apprentissages)*
- *Soit un changement d'intervenant (échange des groupes entre le PE et le MNS. répartition par thématiques, travail d'un geste technique, situations ludiques, découvertes de situations : water polo, sauvetage, natation artistique...)*
- *Soit une co-intervention (réunion des deux groupes et organisation en parcours)*

Pour les maternelles, se référer au projet départemental « Le fabuleux voyage de Lola » disponible sur le portail métier. Des exemplaires de l'album sont disponibles à l'inspection. Un exemplaire est à la piscine.

Les situations d'apprentissage ne doivent pas se borner à la réalisation systématique de gestes techniques correspondant aux savoir-faire de la grille proposée : Le dossier pédagogique présente une liste détaillée de savoir-faire à travailler, mais ne présente pas de situation d'apprentissage. Aussi, tout enseignant désirant une aide sur les situations d'apprentissage pouvant être mises en place peut faire appel à l'équipe des MNS ou au CPC-EPS. Des ouvrages sont également disponibles à l'inspection.

Le milieu doit être aménagé de façon à créer, particulièrement pour les plus jeunes, un environnement sécurisant et stimulant. Le temps d'activité des enfants doit être maximum. Pour cela, les séances doivent être composées de situations d'apprentissage en nombre suffisant et organisées de manière à éviter les temps d'attente et les sorties de bassin intempestives.

L'organisation pédagogique doit permettre à chacun d'évoluer selon ses possibilités et son vécu.

Des fiches auto-évaluatives cycle 2 et cycle 3 sont disponibles dans le dossier pédagogique de la piscine d'Honfleur (cf portail métier).

Des situations pédagogiques proposées dans les projets des piscines du département sont consultables à l'adresse suivante :

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/activites-pedagogiques/activites-eps/natation-scolaire/projet-pedagogique-par-piscine>

- **Encadrement**

Les élèves peuvent rencontrer trois types d'intervenants au cours de ces séquences :

- Les intervenants professionnels, professeurs des écoles ou MNS, réputés agréés par l'éducation nationale
- Les intervenants bénévoles, soumis à un agrément préalable et à l'autorisation du directeur d'école, peuvent assister le professeur et/ou prendre en charge un groupe d'élève – surveillance et animation d'activités- selon les modalités fixées par le professeur.
- Les intervenants vie collective, soumis à l'autorisation du directeur d'école, ne peuvent se retrouver isolés avec un élève et ne peuvent se voir confier de mission pédagogique. Ils ne peuvent pas accéder au bord du bassin.

- **Le taux d'encadrement (BOEN n°9 du 03 mars 2022) ne peut être inférieur à :**

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
Plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

Deux MNS assurent la surveillance des bassins. Ils ne sont pas comptabilisés dans les encadrants.

Les lundis et jeudis matins **un** MNS, les autres demi-journées, **deux** autres MNS ont activité d'enseignement et sont comptabilisés dans les encadrants.

Des intervenants bénévoles peuvent être sollicités afin d'assurer le taux d'encadrement nécessaire. Ils devront être agréés afin de participer à ces activités.

Cet agrément consiste à :

- passer le test d'aisance aquatique : Ce test est valable **cinq ans**, dates proposées par le CPC EPS. S'il a déjà été passé, demander à vérifier sa présence dans les archives du CPC EPS. A l'issue de ce test une information est faite aux bénévoles concernant la sécurité et la responsabilité pédagogique. (cf.p26)
- compléter une demande d'agrément, chaque année.
Afin d'anticiper et de gagner du temps, envoyer les demandes d'agréments *imprimé B* et *fiche récapitulative* au plus tôt.

Liens vers le dossier intervenants extérieurs :

Imprimé B :

https://portail-metier.ac-rouen.fr/medias/fichier/imprime-b-demande-d-agrement-benevole-eps_1527154579921-pdf?ID_FICHE=70766&INLINE=FALSE

Fiche récapitulative :

Format pdf :

https://portail-metier.ac-rouen.fr/medias/fichier/fiche-intervenants-eps-benevole-18-v1_1527154998813-pdf?ID_FICHE=70766&INLINE=FALSE

format excel :

<https://circ-pont-audemer.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article119>

Le courrier « lettre aux parents accompagnateurs bénévoles avec ou sans agrément à la piscine » en p. 26 est à distribuer systématiquement.

- **Mode de répartition des élèves de maternelle**

Les enseignants réalisent des groupes hétérogènes de 8 enfants maximum avant la première séance. Ces groupes peuvent être ceux déjà existants en classe. La répartition des enfants sera ensuite ajustée durant les premières séances selon les besoins.

Les groupes travaillant avec un accompagnateur agréé sont placés sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant. Enseignants et accompagnateurs agréés devront donc travailler ensemble ou tout au moins dans une zone proche.

• Prise en charge des enfants fréquentant pour la première fois la piscine :

Il est primordial d'apporter une attention particulière aux enfants fréquentant pour la première fois la piscine. Dans ce but, la grille des savoir-faire propose un niveau spécifique, le niveau Blanc, qui prend en compte la prise en charge de l'enfant dès la douche.

Néanmoins, il est important, tout particulièrement pour les enfants les plus inhibés, que "l'activité aquatique" ne débute pas lors de la première séance piscine mais bien en amont dans les classes. Cela peut être lors de discussions avec les enfants portant sur leur rapport à l'eau. Des échanges qui sont l'occasion pour l'enseignant d'anticiper les difficultés de certains et pour les enfants de développer leur éveil à l'eau. Il peut être réalisé avec les enfants une grille de savoir-faire que chacun complète, comme par exemple : *je mets la tête sous la douche / les yeux fermés / les yeux ouverts, je parle la tête sous la douche, je fais des bulles dans le bain / le lavabo...*

Une meilleure préparation des enfants aux activités aquatiques passe aussi par une présentation de l'activité piscine aux parents lors de la réunion de rentrée, et une sensibilisation aux petits gestes de tous les jours qui peuvent aider l'enfant à se familiariser avec l'eau.

Lors de la première séance à la piscine, il est important de présenter le lieu aux enfants. Cela commence par les vestiaires suivis de la zone de bains (et ceci avant tout passage sous la douche!). Un jeu d'orientation de quelques minutes permettant la découverte de la piscine est à la disposition des enseignants qui le désirent (à demander à la piscine ou au CPC-EPS). Cette activité ne devra pas durer plus de 10 à 15mn afin de conserver un temps d'activité dans l'eau d'au moins 25 à 30mn.

Lors de la douche, les enseignants doivent veiller à détecter les enfants en difficulté afin de pouvoir mettre en place une prise en charge adaptée de ces derniers dès le début de l'activité dans le but de les réintégrer dans les groupes hétérogènes (pour les maternelles) le plus rapidement possible.

Il est conseillé de consulter le projet « le fabuleux voyage de Lola ».

- **Mode de répartition des élèves d'élémentaire**

Dans un premier temps, des situations d'apprentissage ouvertes et adaptées aux différents niveaux des enfants seront organisées afin de permettre une remise en route respectant au mieux le rythme de chacun.

Pour les élèves qui fréquentent la première fois cette piscine, une évaluation est organisée en début de session afin d'établir les acquis et les besoins des élèves. Une couleur de référence de bonnet est attribuée. Selon les progrès des élèves, une couleur est attribuée en fin de séquence. Cette information est conservée afin de répartir les élèves dès la première séance l'année suivante.

Charge aux écoles de commander les bonnets. Un bon de commande est proposé en annexe.

La fiche de suivi des groupes est également en annexe et pourra être partagée avec les MNS par le biais d'un lien en ligne, en veillant au respect de la RGPD, ou bien sous format papier par un contact régulier.

Il est constitué autant de groupes que d'intervenants. Ces groupes sont le plus homogène possible. Un rééquilibrage des groupes pourra avoir lieu dès les premières activités, et durant les séances suivantes.

- **Organisation matérielle:**

La cordialité et la communication sont ici de mise.

L'ouverture du troisième vestiaire est signalée dans le planning par la couleur indiquée en légende. Pour des raisons d'organisation, ce vestiaire ne pourra pas être ouvert sur les autres créneaux. Toute demande d'ouverture supplémentaire devra être faite par écrit à M Bocquet, chef de bassin.

L'aménagement du bassin, la matérialisation de la surface et de la profondeur (ligne d'eau, cordes, objets lestés...) la mise en place de matériel pédagogique se feront avant le début de la séance, selon son contenu et suite à une concertation de l'équipe pédagogique. Le matériel devra être rangé à l'issue de la séance. N'hésitez pas à solliciter les accompagnateurs bénévoles pour le transport et/ou la mise en place du matériel.

Le matériel pédagogique devra être utilisé autant que possible afin de venir enrichir les situations d'apprentissage proposées. Une liste de ce matériel est donnée en annexe. Lorsque la cage et/ou le toboggan sont sortis, ils ne seront rangés qu'après l'accord de l'équipe du créneau suivant qui se chargera du rangement. Tant que la flottaison n'est pas acquise, l'utilisation d'objets flottants type planches ou frites sera évitée.

Une animation pédagogique optionnelle est prévue le 11 décembre.

En fin de séance, les enseignants doivent veiller au bon retour de la totalité du petit matériel pédagogique dans la zone prévue à cette effet (voir plan).

- **Sécurité**

Aucune séance de natation ne peut avoir lieu sans la présence du ou des MNS de surveillance au bord du bassin.

Bassin sportif seul: 1 surveillant (60 élèves maximum)

Bassin ludique seul : 1 surveillant (30 élèves maximum)

Bassin sportif et bassin ludique : 2 surveillants

L'occupation du bassin ne pourra être inférieure à 4m² par enfant.

Au terme de la première séance de chaque séquence, la sonnerie d'évacuation sera déclenchée afin de familiariser les élèves aux procédures de sécurité de la piscine.

- **Conduite à tenir par chaque enseignant**

- ✓ Prévoir une tenue adaptée aux pratiques sportives (short/tee-shirt par exemple)
- ✓ Se munir à chaque séance de la liste des présents comportant les numéros de téléphone des personnes à prévenir en cas d'urgence mise à jour.
- ✓ Préparer la séance pour son groupe et organiser la place et le rôle des intervenants bénévoles ainsi que le programme de leurs interventions.
- ✓ Prendre connaissance du règlement intérieur de la piscine et des procédures d'évacuation et en informer ses élèves.
- ✓ Informer les parents de l'intérêt de la pratique de la natation, des règles d'hygiène élémentaire et de l'équipement recommandé. Leur demander de faire connaître les contre-indications pouvant concerner leur enfant.
- ✓ Définir les mesures prises concernant les enfants dispensés (entièrement ou momentanément).
- ✓ En début de séance, organiser de manière précise le passage de la responsabilité du groupe classe aux groupes d'activité. Vérifier les effectifs.
- ✓ En fin de séance, organiser la reprise en charge du groupe classe. Vérifier les effectifs.
- ✓ Organiser le retour aux vestiaires et interdire aux enfants tout retour dans la zone des bassins.
- ✓ A la sortie de la piscine et à la montée dans le car effectuer un dernier comptage.

- **En cas d'absence de l'enseignant titulaire de la classe**

En cas d'absence du titulaire de la classe, le directeur/directrice de l'école décidera en commun accord avec le remplaçant si la séance pourra être maintenue.

Pour pouvoir se rendre à la piscine, le remplaçant doit connaître suffisamment bien le groupe classe, ne pas avoir de problème de discipline particulier avec le groupe et avoir pris connaissance du projet pédagogique de l'activité.

Le chef de bassin devra être informé du remplacement.

En cas d'annulation de la séance de natation, la piscine doit en être informée par mail 8 jours avant, sauf cas exceptionnel imprévisible. (art.4 de la convention annuelle)

- **En cas d'absence d'un MNS**

En cas d'absence d'un MNS, les règles de surveillance et d'encadrement devront être respectées. Les séances groupes seront alors rassemblés sur le même bassin en respectant le taux d'encadrement du BO (cf. l'article taux d'encadrement p. 5).

Evaluation

Les procédures d'auto évaluation seront encouragées dans le but d'associer le plus étroitement possible les enfants à leurs apprentissages. A ce titre, il est important que l'activité natation soit discutée régulièrement en classe. C'est le lieu privilégié pour faire le point sur les acquisitions réalisées (compléter son livret d'évaluation...) et définir les objectifs individuels pour les séances à venir. C'est aussi l'endroit pour élaborer les règles de vie nécessaires au bon déroulement de l'activité mais aussi du transport.

Deux tests sont organisés au cours de la scolarité de l'élève : un document signé par l'enseignant ou le MNS pour le pass nautique, par l'enseignant ET le MNS pour l'ASNS sera remis à l'élève afin d'attester de sa réussite. Si le pass a été passé avec gilet, cela sera précisé sur le pass. L'ASNS sera renseignée et éditée par le biais du LSU.

- le **Pass-Nautique** pour les élèves de CE2 permettant l'accès aux activités nautiques dans le cadre scolaire et des accueils collectifs de mineurs. Cependant, le test peut

être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible dès la grande section. A Pont-Audemer, étant donné que les CE2 n'ont pas de créneau piscine, le test pour le pass nautique sera organisé à la fin du CE1 ou avant pour ceux qui le peuvent. Ce test peut être passé avec ou sans brassière.

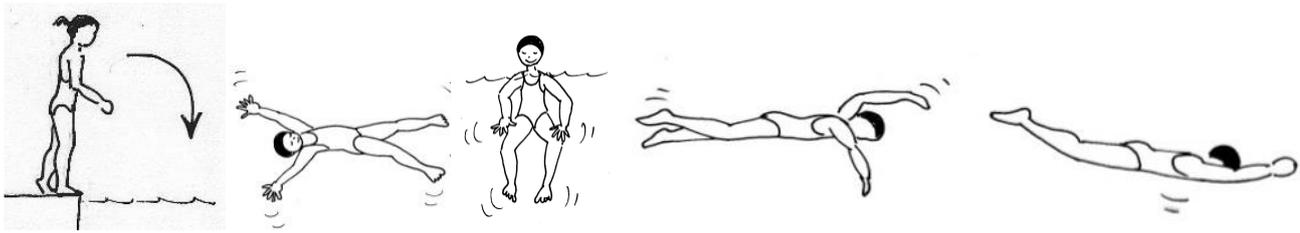
- **l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité** pour les élèves de CM2 ou avant pour ceux qui le peuvent. Pour les élèves n'ayant pas validé toutes les compétences, ce test sera à nouveau passé en 6^{ème}.

Les résultats devront être saisis en ligne via le portail métier : <https://w3.ac-rouen.fr/enquetetab/index.php/admin/authentication/sa/login>

- Aux adresses suivantes, vous trouverez les documents relatifs au pass nautique et à l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité :

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/activites-pedagogiques/activites-eps/natation-scolaire/evaluation-natation-scolaire-1?ksession=b53e47e6-06ef-4ffd-afc4-4f28033e7a71>

Pass nautique permettant l'accès aux activités nautiques



Ce test peut être passé avec ou sans brassière de sécurité.

Le Pass nautique est défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport.

Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions. L'obtention du Pass nautique permet l'accès aux activités aquatiques, subaquatiques et nautiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport): canoë, kayak, du raft, de la nage en eau vive ainsi que la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie, à l'exception du stand-up paddle board.

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé **avec ou sans brassière de sécurité**. Un certificat attestant de la réussite au test est remis à l'élève ou à son représentant légal.

L'attestation Savoir Nager en Sécurité (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école, est signée par le professeur des écoles et un MNS. Elle permet également l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

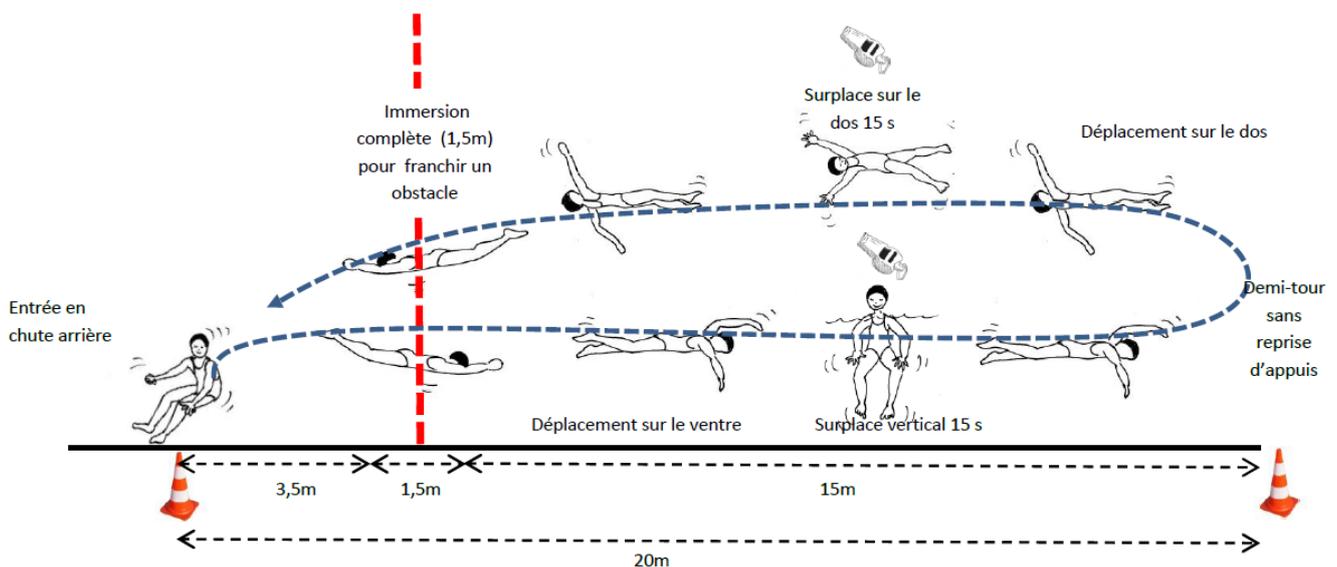
Connaissances et attitudes :

- savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître et respecter les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité.

Descriptif du parcours

Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.



Capacités	Indications pour l'évaluation
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position verticale statique ou dynamique; visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	Le nageur peut attendre les secours.

Bonnet	<u>SAVOIR-FAIRE : Entrer et sortir de l'eau</u>	
Blanc	- J'entre et je sors de l'eau debout, à quatre pattes ;	Pataugeoire
	- J'entre et je sors de l'eau à partir de l'escalier debout, à quatre pattes	Bassin ludique et bassin sportif
	- J'entre et je sors de l'eau à partir du rocher, de la cage (dans différentes positions),	
Orange	- J'entre et je sors de l'eau à partir du bord avec ou sans échelle (dans différentes positions);	
	- J'entre et je sors de l'eau à partir d'un tapis (dans différentes positions)	
Jaune	- J'entre dans l'eau à partir d'un toboggan, avec ou sans perche (dans différentes positions)	
	- J'entre dans l'eau à partir du bord en sautant (avec ou sans perche);	
	- J'entre dans l'eau à partir d'un tapis en sautant ;	
Bleu	- J'entre dans l'eau par un saut tonique (jambes tendues, bras le long du corps);	
	- J'entre dans l'eau par un saut tonique (jambes tendues, bras au-dessus de la tête)	
	- J'entre dans l'eau par une roulade à partir d'un tapis (avant et arrière)	
	- J'entre dans l'eau par la tête à partir de la position jambes tendues (avant et arrière)	
	- J'entre dans l'eau à partir de la position accroupie (avant et arrière)	
	- s'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable	PASS NAUTIQUE
Vert	- J'entre dans l'eau par un saut tonique (jambes tendues, bras le long du corps);	
	- J'entre dans l'eau par un saut tonique (jambes tendues, bras au-dessus de la tête)	ASNS
Rouge	- J'entre dans l'eau par un plongeon sans impulsion ;	Bassin sportif
	- J'entre dans l'eau par un plongeon avec impulsion	
Noir	- J'entre dans l'eau par variation des hauteurs de plongeon ;	

Bonnet	<u>SAVOIR-FAIRE : l'immersion</u>		
Blanc	- Je passe sous la douche	Pataugeoire	
	- J'entre dans l'eau et passe sous les jets d'eau, sous le champignon ;		
	- Je fais des bulles dans l'eau avec ma bouche, avec mon nez		
Orange	- J'ouvre les yeux sous la douche / la cascade ;	Bassin ludique et bassin sportif	
	- J'ouvre la bouche / Je parle sous la douche / sous la cascade ;		
	- Je parle sous l'eau ;		
	- J'écoute sous l'eau ;		
	- Je regarde sous l'eau ;		
	- Je me cache sous l'eau ;		
Jaune	- Je passe sous un <u>obstacle court</u> à la surface ;	Bassin sportif	
	- Je passe sous un <u>obstacle long</u> à la surface ;		
	- Je descends le long de l'échelle		
Bleu	- Je passe sous un <u>obstacle court immergé</u> ;		
	- Je passe sous un <u>obstacle long immergé</u> ;		
	- Je descends le long de la perche à 1,20 m / 2m, ;		
	- Je me mets en immersion profonde avec appuis, pour toucher le fond avec les pieds, avec les genoux, avec les fesses avec le ventre ;		
	- Je ramasse un objet posé au fond, à 1,20m, avec les mains ;		
Vert	- Je ramasse un objet posé au fond, à 2m, avec les mains ;		PASS NAUTIQUE
	- Je descends le long de la perche à 3m ;		
	- Je me déplace vers le fond ;	ASNS	
Rouge	- Je me déplace vers le fond <u>le plus loin possible</u> ;		
	- Je me déplace vers le fond <u>le plus vite possible</u> ;		
Noir	- Je me déplace au fond ;		
	- Je me déplace au fond le plus loin possible avec les bras et les jambes ;		

	SAVOIR-FAIRE : Je flotte	
blanc	Je m'allonge dans la pataugeoire sur le ventre et sur le dos	Pataugeoire
orange	- Je laisse mes pieds ou mes mains flotter en conservant un appui (mur, perche, cage...)	Bassin ludique et bassin sportif
	Je me laisse flotter <u>moins de 5 secondes*</u> , les mains sur un appui solide, tête immergée (menton contre poitrine)	
jaune	- Je me mets en immersion, en surface, en diminuant le nombre de mes appuis ;	
	- Je me laisse flotter <u>plus de 5 secondes*</u> , les mains sur un appui solide, tête immergée (menton contre poitrine)	
	- Je me mets en immersion, en surface, sans appuis, position ventrale	
	- Je flotte, en surface, sans appuis, position dorsale	
	- Je m'allonge sur le dos sans appuis, regard au plafond (ombilic à la surface de l'eau) ;	
	- Je fais "l'étoile" <u>moins de 5 secondes*</u> : je me laisse flotter, tête immergée (menton contre poitrine), sans appui solide.	
	- Je maintiens la position verticale avec mouvements afin de garder la tête hors de l'eau <u>moins de 5 secondes</u> ;	
	- Je fais "l'étoile" avec différentes positions pour mes bras et jambes ;	
bleu	- En immersion profonde, je me laisse remonter sans bouger ;	Bassin sportif
	- Suite à une entrée dans l'eau par la tête à partir d'un tapis, du rocher, du toboggan, ..., je maintiens la <u>position ventrale</u> ;	
	- Suite à une poussée sur le mur, je maintiens la <u>position ventrale</u> ;	
	Je maintiens la position verticale avec mouvements afin de garder la tête hors de l'eau 15 secondes ;	
	- Je maintiens la position verticale sans mouvement 15 secondes ;	
	- Je fais "l'étoile" 15 secondes: je me laisse flotter, tête immergée (menton contre poitrine), sans appui solide.	
vert	- Je saute pour aller vers le fond et me laisse remonter sans mouvement ;	
	- Je saute pour aller vers le fond et remonte de différentes façons (en boule, en étoile...)	
	- A partir d'une poussée sur le mur, je glisse le plus loin possible <u>sur le ventre</u> ;	
	- A partir d'une poussée sur le mur, je glisse le plus loin possible <u>sur le dos</u> ;	
rouge	Après une poussée sur le mur, je glisse avec passage de la position ventrale à la position dorsale par une demi vrille	PASS NAUTIQUE
noir	- Je me déplace verticalement tête hors de l'eau ;	ASNS
	- Je me déplace verticalement tête hors de l'eau à l'aide d'un battement de jambes ;	
	- Je me déplace verticalement tête hors de l'eau à l'aide d'un ciseau de brasse.	

	<u>SAVOIR-FAIRE : Je me déplace</u>	
Blanc	- Dans l'eau, je me déplace debout - Dans l'eau, je me déplace à quatre pattes	Bassin sportif
orange	- Dans l'eau je me déplace allongé en conservant un appui stable (mur), position ventrale et dorsale - Dans l'eau je me déplace en utilisant un support de flottaison (frite), position ventrale et dorsale	
jaune	- <u>Le long du mur</u> , je me déplace en ventral à l'aide des jambes ;	
	- <u>Le long du mur</u> , je me déplace en dorsal à l'aide des jambes ;	
	- Après une poussée sur le mur, je prolonge la glisse ventrale par un <u>mouvement du corps</u> et/ ou par un <u>battement de jambes</u>	
	- Après une poussée sur le mur, je prolonge la glisse dorsale par un <u>mouvement du corps</u> et/ ou par un <u>battement de jambes</u>	
	- <u>En m'éloignant des appuis solides</u> , je me déplace en ventral à l'aide des jambes ;	
	- <u>En m'éloignant des appuis solides</u> , je me déplace en dorsal à l'aide des jambes ;	
bleu	- <u>Le long d'une ligne d'eau</u> , je me déplace en ventral à l'aide des jambes ;	
	- <u>Le long d'une ligne d'eau</u> , je me déplace en dorsal à l'aide des jambes ;	
	- Je passe de la position ventrale à la position dorsale durant un déplacement à l'aide des jambes ;	
	- Durant un déplacement à l'aide des jambes, je passe de la position ventrale à la position dorsale , <u>pour respirer</u> ;	
	J'enchaîne deux longueurs de bassin (endurance) PASS NAUTIQUE	
vert	- Durant un déplacement à l'aide des jambes, je passe de la position ventrale à la position dorsale , <u>pour respirer, en diminuant le temps passé en position dorsale</u> ;	
	- Durant un déplacement à l'aide des jambes, je passe de la position ventrale à la position dorsale à l'aide d'une <u>½ vrille, avec retour du même côté</u> , afin de respirer et en diminuant le temps passé en position dorsale ;	
	- Je me déplace en dorsal à l'aide des battements de jambes, <u> mains sur les cuisses</u> ;	
	- Je me déplace en dorsal à l'aide des battements de jambes, <u> mains derrière la tête</u> ;	
	- Je me déplace en dorsal à l'aide des battements de jambes, <u> bras tendus dans le prolongement du corps</u> ; ASNS	
rouge	- Durant un déplacement en dorsal à l'aide des battements de jambes, <u>j'enchaîne les 3 repères</u> : mains sur les cuisses, derrière la tête puis bras tendus dans le prolongement du corps.	
	- Je me déplace sur le dos à 2 bras avec retour aérien ;	
	- Je me déplace en ventral à l'aide des battements de jambes, <u>un bras tendu devant dans le prolongement du corps, l'autre collé contre le corps, main sur la cuisse</u> ;	
	- Je me déplace en ventral à l'aide des battements de jambes, <u>un bras tendu devant dans le prolongement du corps, l'autre collé contre le corps, main sur la cuisse</u> avec respiration latérale, côté opposé au bras tendu.	
	- Je me déplace en ventral à l'aide des battements de jambes et des bras. Respiration latérale	
noir	- Je me déplace sur le ventre en crawl avec recherche de performance	
	- Je me déplace sur le dos bras alternés ;	
	- Je me déplace en dos crawlé avec recherche de performance.	

TABLEAU D'UTILISATION DU MATERIEL

Le matériel ne peut être utilisé que sous la surveillance spécifique d'un intervenant

Matériel	Objectifs d'utilisation	Consignes d'utilisation	Lieux d'utilisation	Utilisations possibles
Brassards 	Support de flottaison (mise en sécurité); Travail des déplacements.	Vérifier qu'ils soient bien gonflés et bien portés par les enfants.	Petite ou grande profondeur.	Toutes évolutions pour les enfants de maternelle.
Cage 	Déplacement tête hors de l'eau; Travail sur l'immersion, découverte de la profondeur; Déplacement en immersion.	Exige une surveillance accrue.	Petite ou grande profondeur.	Faire le tour de la cage à l'aide des barres; Descendre le long des barres; Traverser la cage en immersion;
Objets lestés 	Travail de l'immersion; Découverte de la profondeur.	Ne pas lancer les objets lestés en direction d'enfants; Ramasser les objets à l'aide des mains ou des pieds.	Petite ou grande profondeur.	Ramasser les objets lestés à différentes profondeurs et distances. Aller chercher un objet d'une couleur donnée. Chasse au trésor par équipe
Perche	Matériel de sécurité. Permet de sécuriser les enfants dans certaines tâches; Travail sur l'immersion : déplacement en profondeur;	Les perches sont principalement réservées à la sécurité.	Petite ou grande profondeur.	Descendre le long de la perche. Passer sous la perche Saisir la perche après un saut ...

Matériel	Objectifs d'utilisation	Consignes d'utilisation	Lieux d'utilisation	Utilisations possibles
	Travail sur la suppression des appuis plantaires			
Planches Frites 	Aide à la flottaison pour l'apprentissage des équilibres.	Ne pas les lancer ; Ne pas les taper sur l'eau ; Ne pas les plier ou les mordre.	Petite ou grande profondeur.	Travail de l'équilibre ventral et dorsal ; Affinement des repères dans l'espace ; Travail possible avec une ou deux planches/frites. Travailler l'alternance des bras
Rocher 	Déplacement en immersion ; Sauts et chutes en petite profondeur.	Passer un par un sous le rocher ; Ne pas passer sous le rocher lorsque quelqu'un est dessus ; N'utiliser le rocher que sous la surveillance spécifique d'un intervenant.	Petite et moyenne profondeur.	Refuge lors d'un circuit. Plate-forme immergée pour le travail des sauts et des chutes ; Passer en immersion sous le rocher. Refuge dans un jeu de chat perché
Tapis	Travail de l'équilibre, à genoux, debout ; Entrées dans l'eau.	Ne pas passer sous les tapis. Exige une surveillance accrue.	Petite ou grande profondeur.	Se déplacer sur le tapis de différentes façons : debout, à genoux, en avant en arrière, en faisant des roulades... ; Sauter du tapis en avant, en arrière ; Se réfugier sur le tapis lors de parcours.

Matériel	Objectifs d'utilisation	Consignes d'utilisation	Lieux d'utilisation	Utilisations possibles
<p>Grand tapis (passerelle)</p> 	<p>Entrées dans l'eau. Déplacement en équilibre, à genoux, debout ;</p>	<p>Ne pas passer sous le tapis. Exige une surveillance accrue.</p>	<p>Petite ou grande profondeur.</p>	<p>Se déplacer sur le tapis de différentes façons : debout, à genoux, en avant en arrière, en faisant des roulades... ; Sauter du tapis en avant, en arrière ; Se réfugier sur le tapis lors de parcours.</p>
<p>Tapis à trou</p> 	<p>Travail des entrées dans l'eau ; Travail de l'immersion.</p>	<p>Ne peut être utilisé que par un enfant à la fois. Exige une surveillance accrue.</p>	<p>Petite ou grande profondeur</p>	<p>Le tapis peut être posé sur l'eau Départ à partir de l'eau : passer dedans ; en faire le tour, Départ par le bord : glisser puis sauter dedans entrée par les pieds, par les mains ; par la tête... Plonger dedans. Le tapis peut être tenu à la verticale : préparation au plongeon avec impulsion</p>
<p>Toboggan Pantaglisse</p> 	<p>Travail des différentes arrivées dans l'eau et de la ré équilibration.</p>	<p>Ne pas se mettre debout sur le toboggan/pantaglisse ; Ne pas sauter du toboggan/pantaglisse ; Ne pas pousser un camarade ; Attendre que la zone de réception soit libre pour démarrer. Exige une surveillance accrue.</p>	<p>Petite ou grande profondeur.</p>	<p>Descendre assis ou allongé en avant ou en arrière, avec ou sans l'aide des mains.</p>

Matériel	Objectifs d'utilisation	Consignes d'utilisation	Lieux d'utilisation	Utilisations possibles
Palmes 	Allongement déplacement	Ne pas marcher sur le bord avec	Grand bassin	Sauvetage Courses Travail du sur place vertical
Pull buoy 	Flottaison Déplacement		Petit ou grand bassin	A la main pour travailler l'alternance des bras Entre les jambes pour travailler les mouvements de bras
Ballons 	Flottaison Habilité motrices	Pas de dribble sur les plages	Grand bassin	Vers le water polo
Mannequin 	immersion		petit ou grand bassin	Vers le secourisme
Brassières 	flottaison	Attention, le passage sous la barre est à travailler	petit ou grand bassin	Passation test d'aisance Vers les activités aquatiques de plein air

Matériel	Objectifs d'utilisation	Consignes d'utilisation	Lieux d'utilisation	Utilisations possibles
<p>Tunnel lesté</p> 	<p>Immersion allongement</p>	<p>Surveillance accrue Prévoir une perche pour les faire passer</p>	<p>Petit ou grand bassin</p>	<p>Cf « le fabuleux voyage de Lola »</p>
<p>Transats lestés</p> 	<p>Chemin pour assurer les appuis plantaires des plus petits. Allongement</p>	<p>S'allonger en mettant les mains en appui</p>	<p>Petite profondeur</p>	<p>Cf « le fabuleux voyage de Lola »</p>

REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE DES 3 ILETS A L'USAGE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'entrée et les vestiaires :

1. L'arrivée dans l'établissement doit se faire dans le calme.
2. La gestion des vestiaires relève exclusivement du personnel de la piscine.
3. Un enseignant doit maintenir la porte des vestiaires ouverte à chaque entrée et sortie du groupe.
4. L'ensemble du groupe (élèves, enseignants et accompagnateurs) doivent se déchausser avant de se rendre dans la zone de carrelages blancs.
5. Le passage aux sanitaires et la douche savonnée sont obligatoires avant l'accès aux bassins.
6. Il est demandé de sensibiliser les élèves au respect de la propreté des locaux (vestiaires, WC, douches et accueil) et des règles de discipline.

La zone des bassins :

7. Les enfants ne peuvent accéder dans la zone des bassins qu'accompagnés d'un enseignant et en présence d'au moins un MNS.
8. L'arrivée aux bassins doit se faire dans le calme (sans cri ni chahut) et seulement cinq minutes avant le début de la séance. Les enfants doivent être regroupés dans la zone d'accueil uniquement et rester sous la surveillance de l'équipe d'encadrement de l'école.
9. Tous les déplacements dans l'établissement doivent se faire sans courir, dans le calme et dans le respect des consignes de sécurité.
10. Seules les personnes agréées par l'Education Nationale ont accès aux bassins. Les parents accompagnateurs « vie collective » demeurent dans la zone d'attente.

Matériel et équipements :

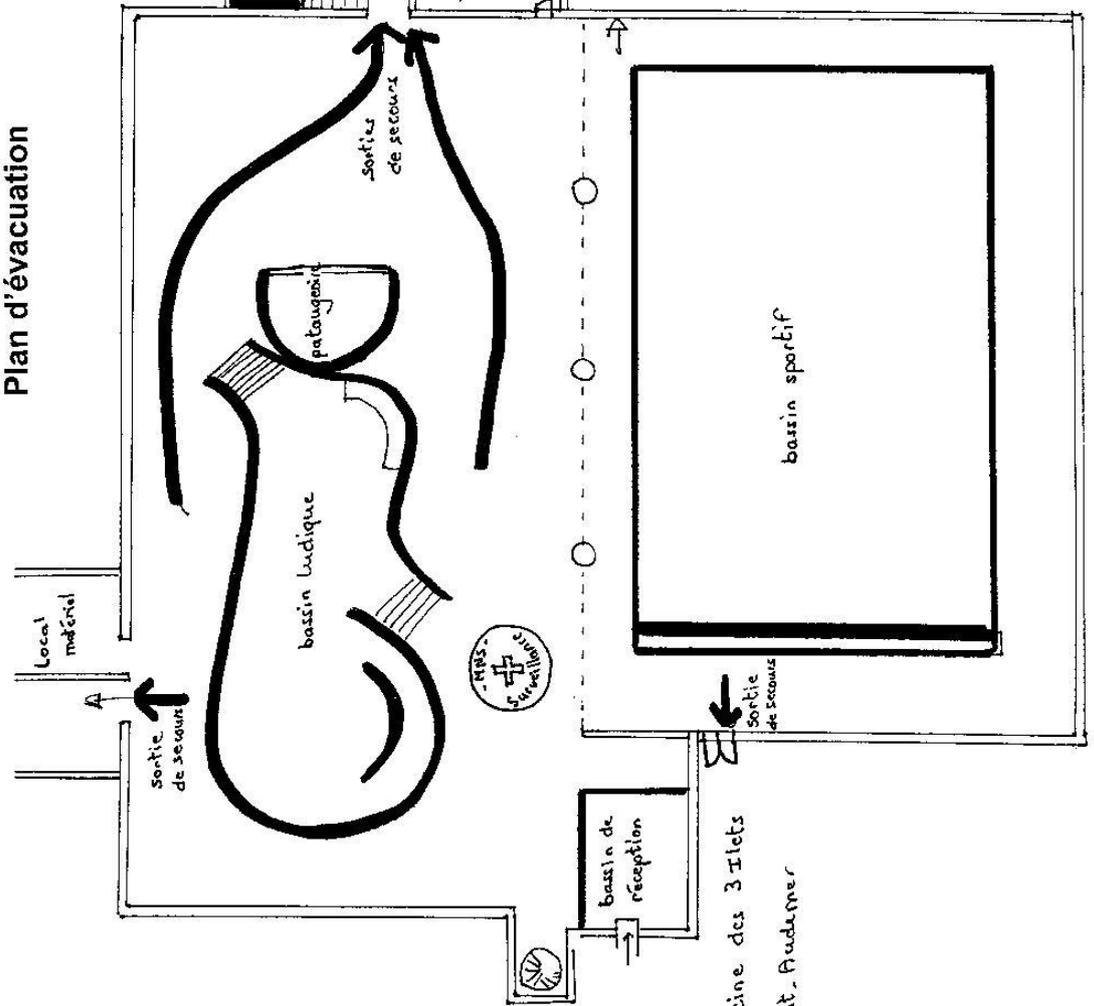
11. Pour un meilleur apprentissage, le slip de bain est conseillé.
12. Le bonnet de bain est obligatoire.
13. Le matériel pédagogique utilisé doit être rangé en fin de séance par l'utilisateur.
14. Les perches ne peuvent être utilisées que par l'équipe d'encadrement et doivent être remises à leur place immédiatement après leur utilisation.

Administration

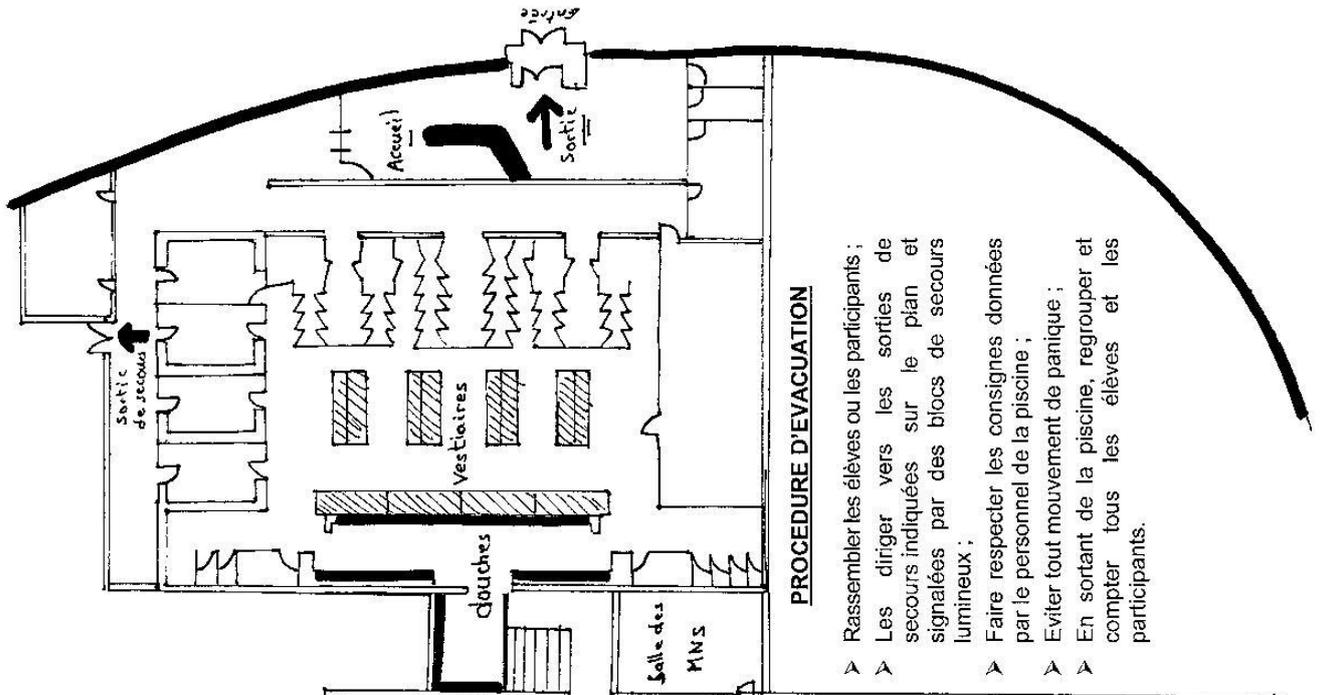
15. La liste des élèves de l'école fréquentant la piscine, avec les numéros de téléphone des personnes à prévenir en cas d'urgence et les observations médicales s'il y en a, doit être remise aux MNS de service avant le début de la première séance. Cette fiche doit être tenue à jour.
16. Les enseignants doivent s'assurer de la mise à jour de la fiche des présences avant le début de la séance.
17. En cas d'impossibilité de participer à une séance, les enseignants doivent informer la piscine comme indiqué dans la convention en cours.
18. En cas de remplacement d'un enseignant, en informer les MNS de service avant le début de la séance.

PISCINE DES 3 ILETS

Plan d'évacuation

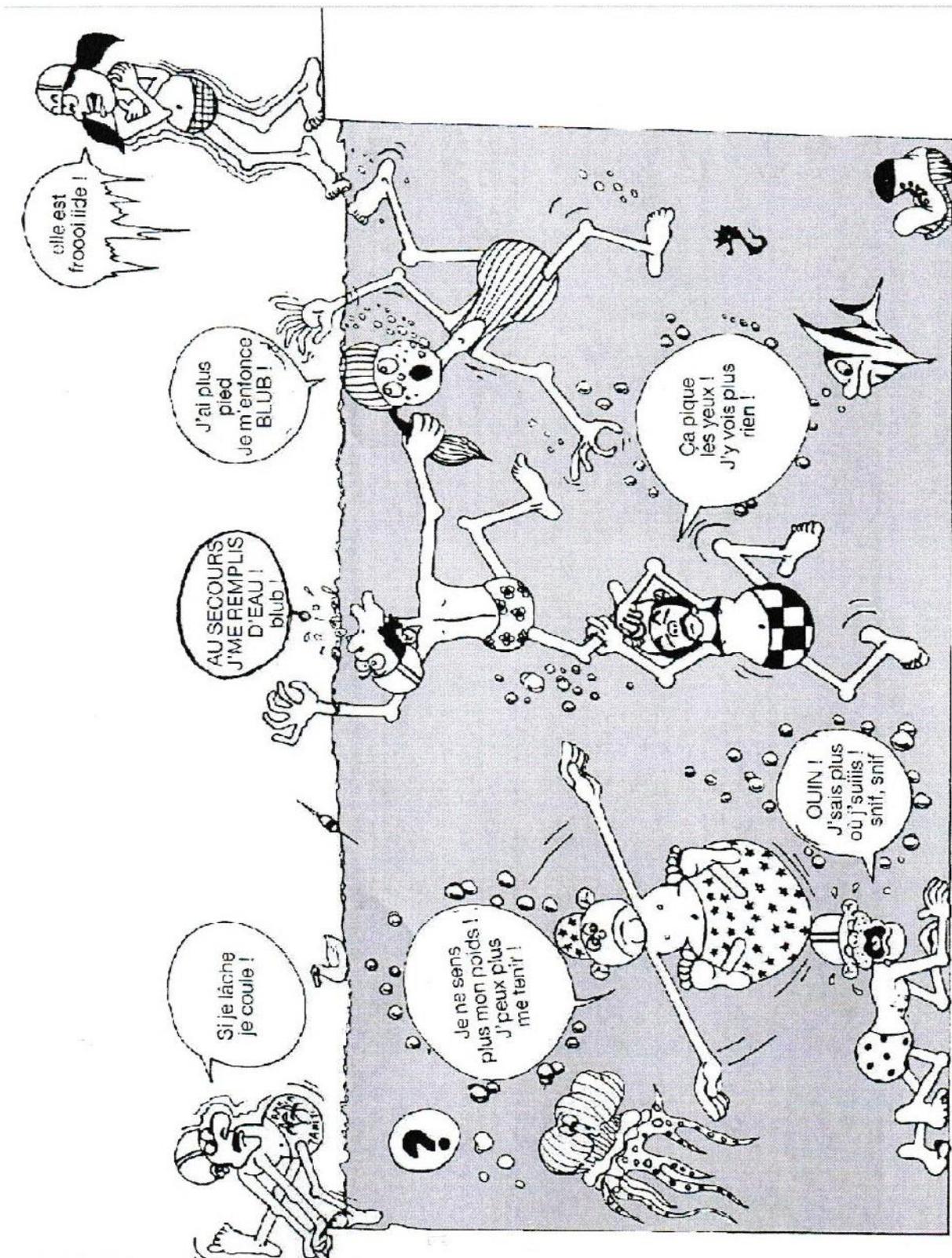


Piscine des 3 Ilets
Pont. Audemer



PROCEDURE D'EVACUATION

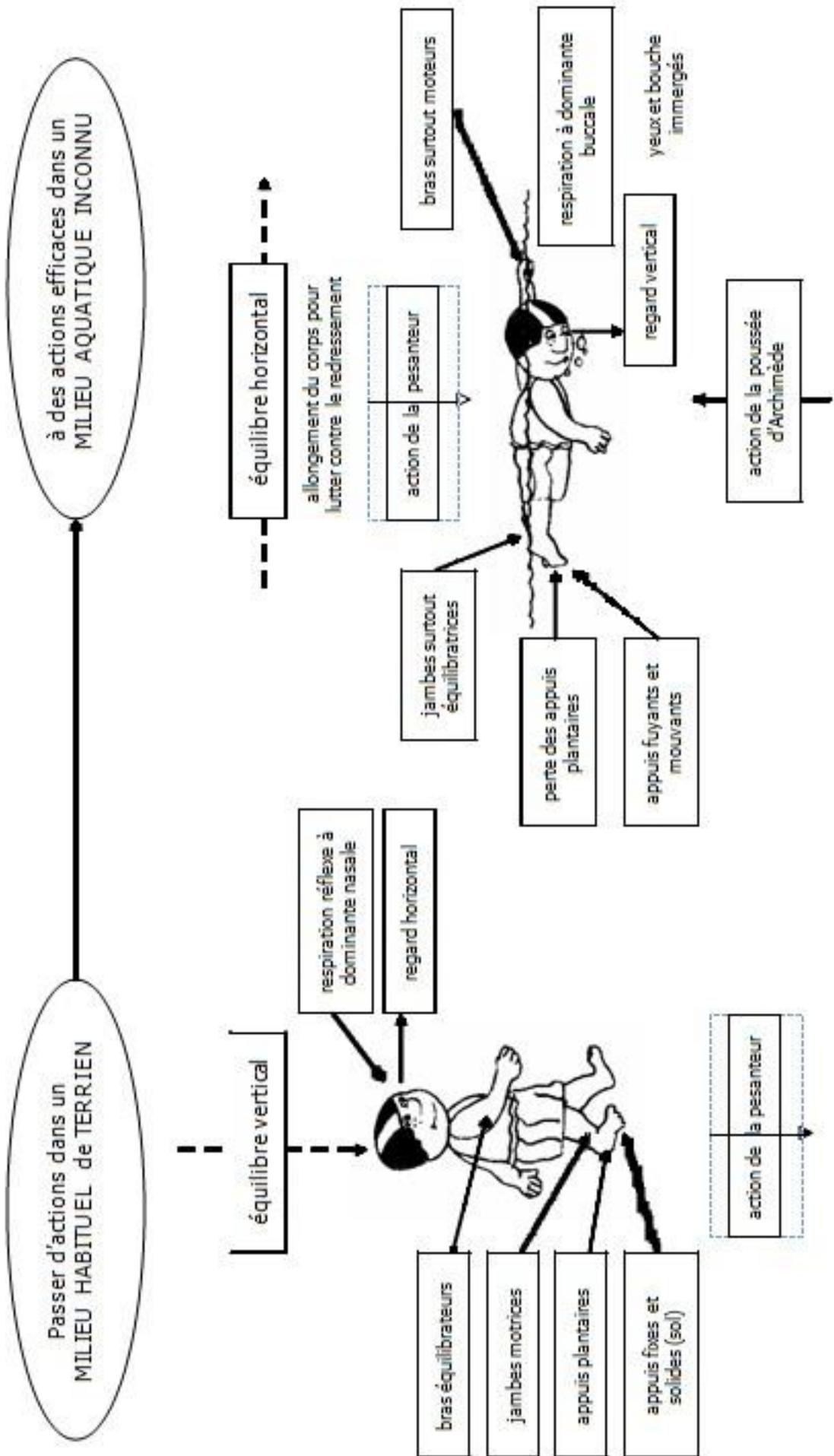
- Rassembler les élèves ou les participants ;
- Les diriger vers les sorties de secours indiquées sur le plan et signalées par des blocs de secours lumineux ;
- Faire respecter les consignes données par le personnel de la piscine ;
- Eviter tout mouvement de panique ;
- En sortant de la piscine, regrouper et compter tous les élèves et les participants.



« Nager : de la découverte à la performance » Patrick SCHMITT

LES TRANSFORMATIONS - DECOUVERTE DE SENSATIONS NOUVELLES

du terrien → au nageur





Lettre aux parents accompagnateurs bénévoles avec ou sans agrément à la piscine

ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Circulaire du 03 mars 2022

Liberté
Égalité
Fraternité

La répartition des rôles et des responsabilités de chacun :

- ✓ Un Maître-Nageur Sauveteur (MNS) effectue la surveillance générale.
- ✓ Les enseignants encadrent un groupe, ils sont responsables pédagogiques.
- ✓ Autre(s) maître(s) nageur(s) sauveteur(s) encadre(nt) un ou deux autres groupes.
- ✓ Intervenants bénévoles agréés : ils participent à l'enseignement de la natation en suivant les recommandations de l'enseignant.
- ✓ Accompagnateurs : ils sont présents pour aider dans les moments de vie collective, car, vestiaire, accompagnement aux toilettes sur le temps de pratique.
- ✓ ATSEM : participe uniquement à l'encadrement durant les moments de vie collective.
- ✓ AESH : accompagne uniquement les élèves en situation de handicap y compris dans l'eau, et ne sont pas soumis à agrément.

Taux d'encadrement :

	Groupe classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe classe constitué d'élèves d'école maternelle et d'élémentaire
Moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
De 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
Plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

Des règles à respecter :

- Avant l'entrée dans le bassin
 - Vérifier les normes de sécurité et d'encadrement (l'enseignant doit prendre la décision d'annuler la séance si ces normes ne sont pas respectées).
 - Vérifier que l'ensemble des élèves a un maillot de bain adapté à la pratique et une serviette.
 - Séparer les garçons et les filles dans les vestiaires.
 - Passer aux toilettes et aux douches (savonnées).
- Pendant la séance
 - Être vigilant.
 - Ne jamais contraindre un enfant à rentrer dans l'eau.
 - Pour les bénévoles agréés : Être dans l'aide pédagogique et avoir pris connaissance avec les enseignants de leur rôle, de leur place et de la démarche pédagogique mise en place.
 - Laisser les élèves évoluer en multipliant les encouragements.
 - Ne jamais laisser un enfant se rendre seul aux toilettes.
- A la sortie du bassin
 - En fin de séance, conduire les enfants groupés à leur point de rassemblement en se plaçant derrière eux avant de se rendre dans les vestiaires. Ne jamais laisser un enfant seul autour du bassin.
 - Faire repasser les élèves sous la douche.

Domaine des contenus d'enseignement pour les bénévoles agréés

Il faut que vous soyez informé de la spécificité de l'enseignement de la natation dans le cadre scolaire (projet pédagogique de la piscine).

L'enseignement de la natation ne se limite pas à la seule familiarisation au milieu ni à un simple apprentissage de gestes techniques. Les situations mises en place seront riches, évolutives et inhabituelles, il faut être à l'aise avec cette évolution pour que les élèves se sentent en sécurité. Les élèves doivent acquérir une autonomie dans ce milieu dans le plaisir et la sécurité. Tout cela afin d'obtenir le Pass Nautique et l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité.

Les fondamentaux de la natation sont :

- Entrée dans l'eau
- Respiration
- Immersion
- Flottaison
- Déplacement

Vous interviendrez, soit dans des situations mises en place et gérées par l'enseignant, soit dans des situations mises en place par l'enseignant mais gérées par vous. En aucun cas vous ne pouvez mettre en place des situations de votre propre initiative.

J'ai été informé(e) le/...../....., par :

-, directrice ou le directeur de l'école de
-, MNS de la piscine de
-, CPC EPS de la circonscription de

Nom : Prénom :

Signature :